



Le 1<sup>er</sup> mars 2011

## **La Région renforce les dispositifs de formation Sanitaire et Sociale**

Dès septembre 2011, la Région Languedoc-Roussillon autorisera la création de 30 places de formation d'auxiliaires de puériculture supplémentaires, à Montpellier et à Perpignan. La formation professionnelle demeure une priorité pour la Région qui agréée, autorise et finance des écoles et instituts qui dispensent certaines formations sanitaires et sociales.

L'action de la Région vise à concilier justice sociale et appui au développement économique par la mise en place de formations répondant aux réalités territoriales du Languedoc-Roussillon. Consciente des difficultés rencontrées par les collectivités, les crèches ou plus globalement les structures d'accueil des jeunes enfants, à recruter du personnel qualifié et notamment des auxiliaires de puériculture, la Région souhaite faciliter la promotion professionnelle et sociale, en favorisant les dispositifs de formation.

Ainsi, dès cette année, ces 30 nouvelles places de formation d'auxiliaires de puériculture seront réparties équitablement entre Montpellier et Perpignan.

A leur demande, deux établissements les dispenseront : la Croix Rouge, à Montpellier et l'Association éducative pour l'hospitalisation privée (AEHP), à Perpignan.

L'objectif étant de valoriser les personnes déjà en emploi, en démarche de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou de passerelle, afin de certifier intégralement leur cursus, d'augmenter leur niveau de qualification et de débouteiller une importante demande, caractéristique en Languedoc Roussillon.

Cette formation d'une durée de 10 mois contribuera ainsi, d'ici à 2016, à former 350 auxiliaires de puériculture, contre 200 actuellement.

Dans le secteur sanitaire et social, les dispositifs particuliers mis en place à partir de septembre 2011, à Montpellier et Perpignan, viendront soutenir les 40 places de formation d'auxiliaires de puériculture de Nîmes et Béziers, dont le public principalement visé est celui des jeunes en voie initiale. Alors que le gouvernement permet désormais de recruter du personnel avec des qualifications moindres, il apparaît au contraire urgent de valoriser cette filière, en maintenant un bon niveau de qualification, garantissant ainsi un meilleur service aux usagers.

contact presse  
Andra LICA

04 67 22 86 46 /// 06 07 75 52 82  
lica.andra@cr-languedocroussillon.fr